



2401, rue Coursol
Montréal (Québec) H3J 1C8
Tél. : (514) 846-1543
Courriel : info@aml-lma.org
Site Internet : www.aml-lma.org

BULLETIN DE LIAISON - VOLUME VIII - No. IV – Juin 2007

La coalition des familles homoparentales est née ! **par Mona Greenbaum, coordonatrice de l'AML**

À l'automne 2005, un nouveau groupe de pères et futurs pères gais, bisexuels et transsexuels a vu le jour : le groupe Papa-Daddy. Voilà un événement que l'AML attendait impatiemment depuis de nombreuses années. Non seulement pouvions-nous maintenant montrer à nos enfants qu'il existait vraiment des familles avec deux papas, mais il y avait également beaucoup de possibilités de rencontres de nos deux groupes, pour des événements à caractère social comme pour des visées politiques.

Autour de Noël 2005, l'AML a aidé à lancer le groupe Papa-Daddy en organisant la toute première fête de Noël ensemble. Depuis lors, nous avons tenu bon nombre d'activités familiales ensemble. Plutôt que de fusionner les deux groupes qui tenaient tous deux à leur autonomie, l'idée de travailler main dans la main, au besoin, est devenue logique. Un exemple de partenariat particulièrement réussi a été la création d'un groupe de discussion sur l'adoption et la famille d'accueil animé par Hélène Boulanger et Gary Sutherland.

Également, nous avons collaboré à maintes reprises à différents degrés. Nous faisons régulièrement des envois d'un groupe à l'autre pour des entrevues dans les médias, ainsi que des présentations publiques. De plus, le groupe Papa-Daddy nous a donné un fier coup de main dans la rédaction du livret intitulé *Adoption et accueil d'enfants nés au Québec : un guide pour les gais et lesbiennes* qui sera bientôt publié.

L'AML est depuis toujours très impliquée sur le plan politique. Nous étions de tous les combats pour l'obtention des droits familiaux au Québec, combats qui ont été généralement couronnés de succès sur bien des plans. Nos familles ont maintenant les mêmes droits que les autres familles. Fonder une famille est dorénavant plus simple. Toutefois, il est évident qu'il reste encore du travail à faire sur le plan politique. Dans les écoles, nos familles sont toujours marginalisées et nos enfants subissent encore des attaques homophobes. Afin d'avoir plus d'impact, il est important de faire front commun.

Voilà pourquoi, après de nombreuses rencontres non-officielles, le nom du nouveau groupe a été choisi et son mandat a été déterminé. Le 10 mai, la ***Coalition des familles homoparentales*** a tenu sa première assemblée générale. Alain Audet, le président du groupe Papa-Daddy, et moi-même serons les premiers coprésidents de cette nouvelle coalition. L'organisme est légalement enregistré et nous pouvons nous vanter d'avoir un conseil d'administration de dix-huit membres composé de militants aguerris et de nouveaux adeptes enthousiastes. Chacun de nous déborde d'idées, dont :

- ❖ une plus grande visibilité dans les médias, dont une rapidité de réponse aux articles négatifs au sujet de nos familles ;
- ❖ des projets dans les écoles et les garderies pour combattre l'homophobie et demystifier nos familles ;
- ❖ un manuel d'information pour les travailleurs sociaux, les professionnels de la santé et le personnel scolaire au sujet des trente années de recherche sur nos familles ;
- ❖ une collaboration continue avec d'autres groupes communautaires pour voir à l'exécution des recommandations que l'on retrouve dans le rapport 2007 sur l'homophobie de la Commission des droits de la personne (voir www.cdpdj.qc.ca) ;

- ❖ davantage d'information pour nos membres, dont un nouveau site Web interactif fournissant des nouvelles à jour pour les familles allosexuelles ;
- ❖ un centre pour les familles allosexuelles au nouveau *Carrefour-Arc-en-ciel*, dont l'ouverture est prévue pour 2008 ;
- ❖ davantage de services pour les familles allosexuelles en région.

Plus de renseignements au sujet de la Coalition des familles homoparentales seront disponibles au cours des prochains mois. Pour ceux qui souhaiteraient joindre les rangs de la coalition, **veuillez communiquer avec Mona à info@aml-lma.org ou au 514-846-1543.**

Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à info@aml-lma.org ou par la poste à AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8

Les nouvelles en bref de mars à juin 2007

Les nouvelles de Montréal et du Québec

1^{er} mars 2007 (Québec) André Boisclair, le chef ouvertement gai du Parti québécois, a dû parler de son homosexualité pour la première fois de la campagne électorale québécoise. Dans la région de Québec, André Boisclair a dû répondre à des questions à propos des commentaires d'un animateur de la région du Saguenay affirmant que des ouvriers ne voteraient pas pour un candidat gai.

Le chef du PQ s'est fait demander si l'homophobie causait des problèmes à sa campagne chancelante lors des élections provinciales du 26 mars.

« Vous savez quoi ? Je laisserai les Québécois répondre à cette question », a répondu André Boisclair, après une longue pause.

Louis Champagne, un animateur radio de la région de Saguenay, a déclaré en ondes que des ouvriers du coin ne voteraient jamais pour une « tapette. » Il désignait ainsi le candidat du PQ de cette région située à quelque 250 kilomètres au nord de la ville de Québec.

« Affirme-t-il en ondes que les gens du Saguenay et du Lac-Saint-Jean sont plus homophobes que partout ailleurs au Québec ? » a demandé André Boisclair. « L'homophobie existe, mais je pense que ces propos sont plutôt insultants pour les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean. »

6 mars 2007 (Montréal) Un rapport produit pour la Commission des droits de la personne soutient que les gais et lesbiennes sont encore victimes de discrimination à l'école, au travail et à la maison. Ce rapport fait suite à la demande du ministre de la Justice du Québec qui a réclamé en 2005 la création d'un groupe de travail afin d'énumérer les problèmes créés par l'homophobie.

Marc-André Dowd, vice-président de la commission, affirme que le Québec n'est pas une société homophobe, mais que l'homophobie existe toujours dans la province. Il dit que des traces d'homophobie sont toujours visibles dans différents secteurs comme l'éducation, la santé et les services sociaux, la justice et la sécurité publique.

La Commission a demandé à la province d'élaborer une politique relative à l'homophobie et de désigner un ministre responsable de sa mise en application.

Il est particulièrement inquiétant de constater que les jeunes hommes gais ou bisexuels sont plusieurs fois plus à risque de développer des tendances suicidaires que les jeunes hétérosexuels.

1^{er} mai 2007 – *Célébration de la Fierté LGBTQ2T de Montréal*, l'organisme récemment mis en place par Divers/Cité afin d'organiser les festivités de la fierté LGBTQ2T à Montréal (Défilé et journée communautaire) et ainsi créer un second événement LGBTQ2T d'envergure à Montréal, constate, après un processus de consultation auprès des groupes communautaires, la difficulté de mener ce projet à terme.

Les groupes communautaires consultés ont exprimé le besoin d'être écoutés et entendus par ceux qui auront comme tâche d'organiser ces événements rassembleurs. Comme acteurs du défilé et de la Journée communautaire, les groupes ont exprimé le besoin d'être représentés au sein de l'organisme qui va organiser ces activités.

De plus, il s'avère très difficile de réserver des dates propres à l'événement dans le calendrier estival de l'arrondissement Ville-Marie tout en parvenant à un consensus auprès des groupes présents aux réunions de consultation.

Vu la situation, le présent Conseil d'administration de l'organisme *Célébration de la Fierté LGBTQ2T de Montréal* termine ses activités et souhaite de tout cœur que le défilé de la fierté LGBTQ2T de Montréal et la journée communautaire puissent revenir et connaître autant de succès que ces 14 dernières années, lorsqu'il était organisé par Divers/Cité.

8 mai 2007 (Québec) Le chef du Parti québécois, André Boisclair, le premier homme publiquement gai à diriger un parti politique en Amérique du Nord, a annoncé sa démission à la suite d'une lutte de pouvoir au sein du camp séparatiste, moins d'un an après avoir été élu à la tête du Parti québécois.

L'automne dernier, après que l'homme de 41 ans ait été élu à la tête du parti à l'occasion du congrès, André Boisclair a indiqué à Radio-Canada que son orientation homosexuelle pouvait être un avantage pour tenter de mener le Parti au pouvoir au Québec avant de faire l'indépendance du Québec.

« Je crois pouvoir aider à changer les mentalités » a-t-il affirmé à l'animateur. « Et c'est tant mieux si les gens entendent mon histoire et s'y reconnaissent. »

L'histoire en a décidé autrement.

Au mois de mars, les électeurs ont réélu les libéraux au pouvoir en un gouvernement minoritaire. C'est alors qu'André Boisclair a commencé à sentir une pression pour démissionner. Il a ensuite été impliqué dans une querelle amère avec le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. André Boisclair a accusé Gilles Duceppe de se préparer à faire le saut en politique québécoise pour le remplacer.

« J'ai donné le meilleur de moi-même à ce poste, mais les circonstances actuelles ne me le permettent plus », a affirmé André Boisclair lors d'une conférence de presse à Québec. « J'ai 41 ans. Je suis encore jeune et j'ai encore beaucoup de projets à mener à terme dans ma vie. »

André Boisclair a dit que bien qu'il quittait la tête du parti, il demeurerait député.

Les nouvelles canadiennes

20 février 2007 (Ottawa) Le premier ministre Stephen Harper et le milliardaire philanthrope Bill Gates ont annoncé que le Canada accueillerait le nouveau centre de recherche sur les vaccins antisida, intégré dans une initiative de plusieurs millions de dollars pour combattre ce virus mortel. Stephen Harper a dit que son gouvernement investirait

jusqu'à 111 millions de dollars dans ce projet, tandis que la *Bill and Melinda Gates Foundation* a promis 28 millions supplémentaires.

L'argent servira à bâtir un centre de recherche et à soutenir les chercheurs et les établissements canadiens dans leur travail avec leurs partenaires à l'étranger sur des initiatives de recherche variées visant à développer un vaccin antisida sécuritaire et abordable.

« Il ne fait aucun doute que le développement d'un vaccin antisida efficace est l'un des plus grands défis scientifiques de notre époque, » a soutenu Stephen Harper. « Le Canada est à la hauteur de la situation puisqu'il est chef de file international dans ce domaine. Grâce à cette initiative, le Canada, en partenariat avec la *Gates Foundation*, offrira les ressources nécessaires pour atteindre cet important objectif, évitant ainsi à des millions de personnes d'être confrontées à l'horrible réalité du VIH/Sida. »

Bill Gates affirme que la plupart des scientifiques croient qu'il faudra dix ans pour développer un vaccin et que chaque année de moins dans ce processus épargnera des millions de vies. « Les scientifiques s'entendent pour dire que ce sera l'un des plus durs vaccins à développer. J'ai confiance que nous y parviendrons. Je sais que l'annonce faite aujourd'hui incitera beaucoup de cerveaux brillants – dont bon nombre de Canadiens – à se pencher sur cet important problème. »

Le porte-parole du gouvernement soutient que le centre réunira des membres de la communauté scientifique, du secteur privé et des fonctionnaires du gouvernement.

16 avril 2007 (Toronto, Ontario) Le grand chef spirituel de l'Église anglicane a annoncé qu'il rencontrerait des représentants de l'Église américaine pour discuter de la controverse entourant le mariage entre conjoints de même sexe et les prêtres gais.

L'archevêque de Canterbury, Rowan Williams, dès la première journée de son séjour en sol canadien a affirmé que cette problématique menaçait de diviser l'Église. « Oui, nous traversons des temps difficiles », a dit l'archevêque Williams en direct du siège social de l'Église anglicane du Canada. « Je crois que l'Église, au cours des dernières années, a dû se rendre compte que la dissension sur certains sujets, plus particulièrement sur la sexualité, s'est intensifiée et risque de nous diviser. »'

Monseigneur Williams affirme que son objectif est de « garder les gens autour de la même table aussi longtemps que possible afin de s'entendre. »

« La question des mariages pour les conjoints de même sexe ne peut être réglée par un simple décret des têtes dirigeantes, » affirme-t-il.

L'Église américaine a jusqu'au 30 septembre pour interdire la bénédiction des unions entre conjoints de même sexe et l'ordination d'évêques gais. Autrement, elle risque l'expulsion de la communauté anglicane internationale.

La visite de Monseigneur Williams au Canada survient après les remarques d'un dirigeant de l'Église anglicane du Canada, l'archevêque Andrew Hutchison, qui a critiqué la position de l'archevêque Williams dans ce débat. Dans la presse britannique, Monseigneur Hutchison a accusé le chef de l'Église d'indécision et de manquement à diriger l'Église en regard de ces problématiques.

L'Église canadienne tiendra son synode en juin à Winnipeg dans le but de nommer le remplaçant de Monseigneur Hutchison. Au cours de sa visite, Monseigneur Williams recevra un diplôme honorifique de l'Université de Toronto et prendra part à une retraite avec des évêques canadiens.

7 mai 2007 (Ottawa) Une étude réclamée par le gouvernement canadien démontre que les enfants se débrouillent aussi bien, sinon mieux, s'ils sont élevés par des parents de même sexe plutôt que par des parents de sexes opposés.

L'étude vient tout juste d'être rendue publique, bien qu'elle ait été réclamée en 2003 par le gouvernement, ce qui a entraîné des accusations contre le gouvernement conservateur du premier ministre Stephen Harper à l'effet qu'il tentait de garder les résultats secrets.

Au moment de la commande de l'étude, les Libéraux étaient au pouvoir et des tribunaux d'un océan à l'autre commençaient à s'attaquer aux restrictions fédérales limitant le mariage aux couples de sexes opposés. Les Libéraux ont légalisé le mariage entre conjoints de même sexe en 2005. Le parti a été défait l'année suivante par les Conservateurs qui ont promis de réexaminer le vote.

L'étude sur l'éducation des enfants n'a été complétée qu'une fois les Conservateurs au pouvoir.

Au mois de décembre dernier, une motion visant à rouvrir le dossier du mariage gai a été défaite au parlement. Au cours du débat, l'étude menée par le professeur Paul Hastings de l'Université Concordia n'a pas été mentionnée, mais les Conservateurs de Stephen Harper ont cité une enquête française qui stipule que l'homoparentalité n'est pas dans l'intérêt véritable des enfants.

L'étude n'a été mise à jour que lorsque Professeur Hastings a invoqué les lois sur le droit à l'information pour obtenir un exemplaire qu'il a offert au service de nouvelles de *Canwest*.

L'étude de 74 pages fait référence à plus d'une centaine d'études sur l'homoparentalité. Elle soutient que bien que la plupart des analyses soient empiriques, la majorité montre que les enfants vivant avec deux mères et les enfants vivant avec une mère et un père ont le même degré et la même qualité de compétence sociale.

« Quelques études suggèrent que les enfants ayant deux mères lesbiennes démontrent une compétence sociale légèrement meilleure que celle des enfants de familles "nucléaires traditionnelles", encore moins d'études montrent le contraire et la majorité échouent à trouver quelque différence que ce soit », affirme l'étude.

L'étude indique également qu'il y a trop peu de recherches sur les parents gais.

Canwest a également découvert, grâce aux lois sur l'accès à l'information, après que Paul Hastings ait obtenu un exemplaire de sa recherche, que les Conservateurs ont préparé des « fiches d'informations » sur l'étude advenant le cas où le sujet soit abordé en Chambre.

Ces « fiches d'informations » suggèrent aux députés que le ministère de la Justice, qui avait commandé le rapport, se distançait des conclusions et affirmait qu'il « n'y avait que très peu d'études dans ce domaine ».

Paul Hastings, un psychologue spécialiste de l'analyse de données, rejette toute insinuation à l'effet que l'étude soit biaisée.

9 mai 2007 (Vancouver, Colombie-Britannique) Bon nombre de jeunes marginalisés et de la rue travaillent d'arrache-pied, entre autre en allant à l'école et en occupant un emploi, bien que toutes les chances soient contre eux, soutient le rapport *Against All Odds* rendu publique récemment et mené par un groupe qui se consacre à l'amélioration de la santé des jeunes de la Colombie-Britannique. Les enquêteurs ont fait de nombreuses découvertes intéressantes, voire alarmantes.

« Il existe beaucoup de fausses idées et de stéréotypes à l'égard des jeunes marginalisés et de la rue dans notre société, » souligne le rapport. « Bon nombre de jeunes, contre toutes attentes, travaillent dur en allant à l'école et en cherchant des moyens non seulement de survivre, mais aussi de se dépasser. »

Voici les principales constatations du rapport :

- Un jeune sur trois continue à aller à l'école, tout en habitant un immeuble abandonné, une voiture, une tente, ou

encore en occupant illégalement un taudis ou en vivant dans la rue.

- Les jeunes autochtones sont disproportionnellement représentés dans la rue.

- Une jeune femme sur trois et un jeune homme sur dix est identifié en tant que gai, lesbienne ou bisexuel.

- Quarante pour cent des jeunes ont été aux soins du gouvernement et presque un jeune sur dix a été en famille d'accueil ou dans un foyer d'accueil au moment de l'enquête.

- Presque un quart des jeunes hommes affirment avoir choisi la rue parce qu'ils ne s'entendaient pas avec leurs parents ; 34 % des jeunes femmes consultées ont nommé leurs parents comme raison. Un quart des jeunes hommes affirment avoir été chassés du foyer familial, contre 19 % chez les jeunes filles.

LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

(Sautez cette section si vous en avez assez du mariage)

Veillez noter qu'aux États-Unis, le débat sur le mariage a complètement perdu les pédales ! Il y a des initiatives favorables et défavorables au mariage dans la majorité des États. Ainsi, il serait impossible de traiter de ce sujet convenablement dans un bulletin. Toutefois, vous trouverez un excellent aperçu des nouvelles en provenance des États-Unis, sur le site de la *Human Rights Campaign* dans la section sur le mariage : www.hrc.org/marriage/

Sur ce site un tableau structuré des avancées État par État peut être consulté en cliquant sur la rubrique **States with Anti-Gay Marriage Laws**.

21 février (Rome) Le gouvernement instable du premier ministre **italien** Romano Prodi s'effondre, condamnant probablement à l'échec toute législation visant à créer un partenariat civil pour les couples de même sexe.

22 février 2007 (Dublin) Le parlement **irlandais** vote contre un projet de loi qui aurait donné aux couples gais et lesbiens tous les droits liés au mariage. La proposition de loi, sur le modèle de la loi sur l'union civile britannique, a été présentée par le critique juridique du Parti travailliste Brendan Howlin.

23 février 2007 (Dublin) Un jour après que le parlement **irlandais** ait rejeté un projet de loi pour la légalisation des unions entre conjoints de même sexe, un couple de lesbiennes porte la cause du mariage devant la Cour suprême d'Irlande.

14 mars 2007 – Le plus haut tribunal de **France** a rejeté comme illégal le premier mariage entre conjoints de même sexe du pays, annulant ainsi l'union de deux hommes à **Bordeaux** en 2004.

19 mars 2007 – Un économiste et un journaliste, le premier couple uni sous la nouvelle loi pour l'union civile de **Mexico**, s'embrassent au son d'un orchestre jouant *Besame Mucho*. Un cordon de policiers bloque les rues entourant une tente nuptiale blanche remplie d'invités.

20 mars 2007 – L'Église de **Suède** affirme qu'elle célébrera des mariages gais si le parlement suédois transforme les unions civiles du pays en mariages entre conjoints de même sexe.

14 avril 2007 (La Haye) La Cour suprême des **Pays-Bas** ordonne à l'île d'**Aruba** de reconnaître les mariages entre conjoints de même sexe enregistrés aux Pays-Bas ou dans tout autre endroit où de telles unions sont légales. L'île semi-autonome des Caraïbes fait partie du royaume des Pays-Bas. L'île avait entrepris un combat juridique avec les autorités hollandaises depuis trois ans au sujet du mariage gai après qu'un couple de lesbiennes de l'île ait tenté de faire enregistrer son mariage.

La Cour a statué qu'un acte de mariage signé par un fonctionnaire des Pays-Bas est tout aussi légal à Aruba. Les experts juridiques soutiennent que cette décision vaut également pour l'ensemble du royaume des Pays-Bas dont **Curacao, Bonaire, Saba** et **Saint-Martin**.

26 avril 2007 (Paris) *Act Up Paris* reçoit une amende d'un euro pour l'organisation d'un faux mariage gai à la cathédrale Notre-Dame de Paris en 2005.

26 avril 2007 (Concord, New Hampshire) Les législateurs du New Hampshire votent en faveur de l'union civile et transmettent la mesure au gouverneur John Lynch qui annonce qu'il l'entérinerait.

27 avril 2007 – Le révérend V. Gene Robinson et son partenaire ont hâte d'être parmi les premiers couples à s'unir civilement sous la nouvelle loi pour l'union civile du **New Hampshire**.

27 avril 2007 (Albany, New York) Le gouverneur de New York Eliot Spitzer devient le premier gouverneur au pays à introduire une loi sur le mariage entre conjoints de même sexe.

1^{er} mai 2007 (Toronto, Ontario) Les évêques anglicans canadiens émettent un énoncé pastoral qui, essentiellement, rejette la bénédiction des unions entre conjoints de même sexe, tout en reconnaissant qu'un autre vote sur le sujet sera nécessaire lorsque le corps dirigeant tiendra une rencontre au mois de juin.

9 mai 2007 (Delhi) Le gouvernement **indien** aurait refusé une demande canadienne de reconnaissance des mariages de même sexe de deux employés du Haut Commissariat canadien. Le *Calcutta Telegraph* rapporte que les deux Canadiens – un homme et une femme – ont épousé leurs conjoints de même sexe avant d'être assignés en Inde. Ils vivent avec leurs conjoints dans les habitations du corps diplomatique canadien.

L'homosexualité est illégale en Inde – punissable de jusqu'à dix ans d'emprisonnement – selon une loi datant du milieu du 19^e siècle alors que le pays était encore une colonie britannique. Le gouvernement a refusé d'abroger la loi et les groupes de défense des droits des allosexuels affrontent le gouvernement devant les tribunaux. Le gouvernement canadien, dans sa requête, demande également que ses diplomates soient exempts de la loi anti-gai.

11 mai 2007 (Saskatoon, Saskatchewan) Un prêtre anglican donne sa démission plutôt que de se soumettre à une directive de son évêque lui demandant de ne pas célébrer de mariages gais.

Plus tôt en mai, les évêques Anglicans canadiens avait émis un énoncé pastoral rejetant la bénédiction des unions entre conjoints de même sexe et plaçant un moratoire sur de telles bénédictions, du moins jusqu'au synode général du mois de juin. Le synode est un rassemblement de près de 400 délégués anglicans, d'employés et de partenaires nationaux et internationaux, qui a lieu tous les trois ans.

12 mai 2007 (Rome, Italie) Des centaines de milliers de personnes se sont rassemblées à Rome pour protester contre un projet de loi qui donnerait des droits juridiques aux couples gais et hétérosexuels non mariés.

Les nouvelles internationales

20 février 2007 (Paris) (*PlanetOut News*) Le plus haut tribunal de **France** a statué que la partenaire d'une mère lesbienne ne pouvait pas adopter son enfant. La cour soutient que rien dans les textes de loi n'autorise les couples de même sexe à devenir coparents.

Dans sa décision, la cour affirme qu'il n'y a que deux possibilités pour que la partenaire puisse être considérée comme un parent pour l'enfant. La première serait que la mère biologique de l'enfant renonce à ses droits parentaux, ce qui, selon le tribunal, ne serait pas dans l'intérêt véritable de l'enfant. La seconde nécessiterait que le gouvernement amende les lois et autorise le mariage entre conjoints de même sexe.

26 mars 2007 (New York) (*IGLHRC News*) Les *Principes de Jogjakarta sur l'application du droit international des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre* ont été rendus publics par un groupe de 29 experts internationaux en droits humains. Il s'agit d'un recueil de principes légaux novateurs au sujet de l'orientation sexuelle, de l'identité sexuelle et des lois internationales qui détermine la direction à prendre pour les

Nations Unies et les gouvernements dans le but de garantir les protections universelles des droits de la personne.

Les Principes ont été adoptés par un groupe d'experts distingués en droit international à la suite d'une rencontre à Jogjakarta en Indonésie. Parmi les experts, on retrouve un ex-haut-commissaire des Nations Unies, des experts indépendants des Nations Unies, des membres actuels et des ex-membres des organismes de traités des droits humains, des juges, des professeurs et des défenseurs des droits de la personne.

Les Principes de Jogjakarta invitent le système de défense des droits de l'homme des Nations Unies, les institutions nationales de protection des droits humains, les organismes non gouvernementaux et autres à passer à l'action. Ils sont lancés lors d'événements coïncidant avec la séance du conseil des Nations Unies en matière de droits humains qui a lieu à Genève où, l'an dernier, 54 États ont demandé au conseil d'agir contre les violations flagrantes des droits des lesbiennes, des gais, des bisexuels et des transidentitaires.

Les Principes de Jogjakarta adressent toute une gamme de normes en matière de droits de l'homme. Ils ont été développés en réponse à des modèles d'abus fort documentés envers des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, réelle ou perçue. Dans le monde entier, les défenseurs des droits humains dénoncent des violations dont des assassinats extrajudiciaires, de la violence et des tortures, de la répression en matière de liberté de parole et de rassemblement, ainsi que de la discrimination au travail, en santé et en éducation, de même que l'accès à la justice et l'immigration.

Le texte entier des *Principes de Jogjakarta sur l'application du droit international des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre* est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://yogyakartaprinciples.org/>

9 avril 2007 (IGLHRC communication) L'*International Gay and Lesbian Human Rights Campaign* (IGLHRC) est heureux d'avoir appris d'une source sûre que M. Tharcisse Karugarama, le ministre de la Justice **rwandais**, a décidé d'abandonner une disposition du nouveau projet de loi du code criminel du pays qui aurait proscrit les actes sexuels consensuels entre personnes de même sexe. En choisissant de retirer cet article, Mr. Karugarama aurait affirmé que le Rwanda s'opposait à toute discrimination.

IGLHRC compte au nombre des voix qui se sont objectées à l'inclusion de la disposition de sodomie au texte de loi. Le 15 janvier 2007, IGLHRC et ILGA (*International Lesbian and Gay Association*) ont fait parvenir une lettre au président du Rwanda, Paul Kagame, et à d'autres membres influents du gouvernement rwandais leur demandant de reconsidérer l'inclusion de cette disposition. Le 6 mars 2007, Cary Alan Johnson, le spécialiste principal d'IGLHRC pour l'Afrique, a rencontré à Washington l'ambassadeur rwandais aux États-Unis, M. Zac Nsenga, pour lui faire part des vives inquiétudes d'IGLHRC face à l'attaque des droits humains fondamentaux par l'inclusion de l'article 160. Des représentants d'Amnistie internationale des États-Unis et Alexis Musanganya, un Rwandais gai en exil, qui est président d'*Arc-en-Ciel d'Afrique*, un organisme allosexuel afrocaribéen de Montréal se sont joints à IGLHRC.

17 avril 2007 (Amnistie internationale/ PlanetOut.com) Amnistie internationale a décidé de condamner de récents épisodes de violence en **Jamaïque**, le dernier étant survenu dans une église le dimanche de Pâques, contre des personnes perçues comme étant gaies. L'organisme est particulièrement préoccupé par des rapports de violence de foule contre des personnes visées en raison de leur apparence ou de leur comportement, ce qui semble être de plus en plus fréquent.

Le 8 avril, une foule a entouré une église de Mandeville où des funérailles avaient lieu ; des objets ont été lancés dans les fenêtres arrière. Les attaques étaient dirigées contre les affligés que la foule soupçonnait d'être gais. À la suite du meurtre de l'activiste gai Brian Williamson à Kingston en juin 2004, le *Jamaica Observer* a publié une lettre intitulée « Être gai en Jamaïque, c'est être mort ». Malgré l'attention internationale qui a suivi le meurtre, la situation s'est détériorée pour les allosexuels jamaïcains.

Le 2 avril dernier, une foule a lancé des pierres et des bouteilles à un groupe d'hommes costumés qui dansaient au sein du défilé du carnaval le long de l'avenue Gloucester à Montego Bay. Selon les rapports, la foule était furieuse parce que les hommes tournoyaient de façon explicitement sexuelle. Des témoins affirment que les hommes ont été attaqués, pourchassés et battus par une foule de 30 à 40 personnes. Au moins une victime a été

hospitalisée à cause de ses blessures.

Ces deux incidents se sont produits à peine deux mois après qu'un groupe d'hommes ait été ciblé dans une pharmacie de Kingston. Un défenseur des droits de la personne a confié à Amnistie internationale qu'une foule de 200 personnes s'était attroupée devant le magasin, exigeant que les hommes soient battus à mort parce qu'ils étaient gais.

Amnistie internationale condamne ces attaques et demande aux autorités jamaïcaines de s'assurer qu'une enquête complète et juste des causes mentionnées ci-dessus soit menée, en conformité avec les obligations internationales énoncées dans le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* et dans la *Convention américaine relative aux droits de l'homme*, a affirmé le groupe dans une déclaration écrite.

3 mai 2007 (PlanetOut/ AP) (Washington) Quelques heures à peine après que la Maison Blanche ait émis une menace de veto, la Chambre a voté pour ajouter le genre et l'orientation sexuelle aux catégories couvertes par les lois fédérales sur les crimes haineux. La législation, entérinée par 237 votes contre 180, facilite également la participation et l'aide de l'organisme fédéral chargé de l'application de la loi aux poursuites locales impliquant des attaques motivées par des préjugés. Une législation semblable est également déposée au Sénat, jetant ainsi les bases d'une nouvelle épreuve de force avec le président Bush.

Le vote a été tenu grâce aux efforts des groupes de défense des droits civils qui font pression depuis des années pour une protection accrue en matière de crimes haineux. Les conservateurs qui ont lutté contre la législation affirment que le projet de loi menace le droit d'expression de toute opposition morale à l'homosexualité et offre à des groupes de citoyens une protection particulière.

Les crimes haineux, selon la juridiction fédérale actuelle, s'appliquent aux actes de violence contre des individus en raison de la race, de la religion, de la couleur de la peau et du pays d'origine. Le projet de loi de la Chambre élargirait la catégorie des crimes haineux pour comprendre l'orientation sexuelle, le genre, l'identité sexuelle et les infirmités et donnerait également aux autorités fédérales une plus grande marge de manœuvre pour participer aux enquêtes sur les crimes haineux. La Chambre accorde dix millions de dollars au cours des deux prochaines années pour aider les fonctionnaires des organismes locaux chargés de l'application de la loi à couvrir les coûts des poursuites pour crimes haineux.

3 mai 2007 (365Gay.com) (Strasbourg, France) Le tribunal européen des droits de la personne a statué que Lech Kaczynski, le maire de Varsovie a, en 2005, agi illégalement et de façon discriminatoire en interdisant un défilé de la fierté gaie dans la capitale polonaise. À la suite de l'interdiction du défilé, les gais et lesbiennes polonais ont entamé une poursuite contre Lech Kaczynski, qui est maintenant président de la **Pologne**.

Malgré l'interdiction, plus de 2 500 personnes ont ignoré l'ordre et ont défilé dans les rues. Des centaines de policiers étaient sur place pour faire respecter l'ordre public, mais n'ont pas mis un terme au défilé. Certains agents se sont même joints au défilé, pour le plus grand plaisir des marcheurs. Des membres d'un groupe de droite s'en sont pris aux participants et on a procédé à de nombreuses arrestations.

Dans sa décision, la Cour européenne a cité trois articles de la Convention européenne des droits de la personne violés par Lech Kaczynski : le droit à la liberté d'association et de rassemblement, le droit de vivre sans discrimination et le droit à une action en justice. C'est la première fois qu'une interdiction de tenir un défilé de la fierté gaie est contestée devant les tribunaux. De nombreuses autres causes de défilés de la fierté gaie interdits ont été déposées en cour, dont une contre le maire de **Moscou**.

La Pologne fait l'objet de plus en plus de critiques pour son traitement envers les gais. La Ligue des familles polonaises au pouvoir a présenté un projet de loi au Parlement pour combattre la « propagande homosexuelle ». Ce projet de loi a été rapidement entériné par le gouvernement et a le soutien du président Kaczynski. Selon cette loi, toute discussion des droits civils des allosexuels et de pratiques sexuelles sécuritaires pour la prévention du VIH/Sida serait interdite. Les organismes allosexuels seraient bannis des écoles et les « professeurs qui révéleraient leur homosexualité seraient congédiés ».

Des nouvelles de l'Association des mères lesbiennes

RENCONTRES À VENIR :

JUIN 2007

◆ **MERCREDI le 13 JUIN à 19h30**

GROUPE DE DISCUSSION ADOPTION / FAMILLE D'ACCUEIL : CONFÉRENCE SUR L'ATTACHEMENT

La prochaine réunion du groupe de discussion adoption/familles d'accueil (une initiative conjointe de l'Association des mères lesbiennes et du Groupe Papa-Daddy) aura lieu le mercredi 13 juin à partir de 19h30 à la salle **DS-2901 du Pavillon Alexandre-de-Sève de l'UQAM, 320 rue Ste-Catherine est (coin Sanguinet)**.

Madame **Louise Noël, travailleuse sociale au Service d'adoption du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU)**, fera une introduction sur le thème de l'attachement, évoquant la théorie et des enjeux particuliers dans le cas de l'adoption. Mme Noël s'est spécialisée dans les questions d'attachements ; elle donne d'ailleurs une formation de deux jours sur ce thème aux intervenants du CJM-IU et est l'auteure du livre *Je m'attache, nous nous attachons: le lien entre un enfant et ses parents*, publié en 2003 aux *Éditions Sciences et Culture*, dans la collection du CJM-IU.

◆ **SAMEDI le 16 JUIN à 11h00.**

PIQUE-NIQUE-BBQ à MONT ROYAL

L'Association des mères lesbiennes du Québec et le groupe Papa-Daddy convient tous les membres de familles allosexuelles, avec ou sans enfant, de même que tous nos amis et alliés, à un Pique-nique communautaire et barbecue au Mont Royal.

Soyez des nôtres pour un moment de détente et de partage, en famille et entre amis, dans l'un des plus beaux parcs montréalais.

Au programme : de la nourriture, de la musique, des activités et beaucoup de plaisir. **Nous nous rencontrerons au pavillon du Lac des Castors.**

SVP : Amenez de la nourriture, de la musique, des jeux et des couvertures de pique-nique à partager avec les gens d'ailleurs.

Directions pour le Lac des Castors : Ligne orange du métro jusqu'à la station Mont-Royal et autobus 11 vers l'ouest.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à Mona au (514) 846-1543.

JUILLET 2007 :

◆ **SAMEDI le 28 JUILLET et DIMANCHE le 29 JUILLET**

JOURNÉE COMMUNAUTAIRE ET DÉFILÉ DE LA FIERTÉ GAIE

N.B. : Le défilé de la Fierté gaie et la Journée communautaire sont prévus, pour l'instant, le week-end des 28 et 29 juillet. Veuillez inscrire ces dates à votre agenda. Nous espérons pouvoir vous donner plus amples renseignements à cet effet très bientôt!

Suite...

AOÛt 2007

◆ SAMEDI le 11 AOÛT de 11h00 à 14h00 JOURNÉE À LA PLAGE

Rafraîchissante avec son eau cotée « A » en tout temps, la plage du parc Jean-Drapeau est située à deux pas du centre-ville et offre un plaisir estival des plus appréciés. France et Claudine accueilleront les familles de l'AML sous le drapeau arc-en-ciel. N'oubliez pas vos maillots de bain, vos serviettes de plage, vos jouets de sable, votre crème solaire et votre pique-nique ! Il y a également un comptoir de restauration rapide sur place. **Pour tarifs et directions veuillez voir le dépliant ci-joint.**

ADOPTIONS ET NAISSANCES :

◆ **Gabriel Pinkstone et Monica Perazzo** sont fières d'annoncer l'arrivée de leur fille, **Isabella**, née le **8 avril** à l'Hôpital général juif de Montréal. Ceux qui nous connaissent savent que ce moment est depuis longtemps attendu. Nous manquons de sommeil, mais nous sommes aux anges !

BABILLARD :

◆ Bonjour, J'ai 43 ans. Je veux rencontrer quelqu'une sérieuse-d'amour. J'ai un garçon de 7 ans. **Line 514-678-8935**

◆ Recherchons femmes en couple avec enfant(s), ou désirant devenir mères, habitant **Joliette** ou ses environs, pour échanger sur nos expériences de parents. Nous venons d'aménager dans la région et cherchons à créer un réseau d'amies, bien précieux que nous n'avons pu transporter avec nous de Montréal... Nous sommes un couple lesbien début trentaine avec 3 enfants. Communiquez avec nous à : **neige-vive@hotmail.com**

◆ Des **mères célibataires** partout, partout. Venez en grand nombre ! Rassemblons-nous pour parler bébés, mamans célibataires et de tout ce qui vient avec... Une rencontre décontractée et sans cérémonie. Et, évidemment, les bébés sont les bienvenus... Si vous êtes intéressée, envoyez-moi un courriel à **shariann@sympatico.ca** ou téléphonez-moi (**Shari Ann**) au **(514) 482-6533**. Peut-être pouvons-nous nous rencontrer chez moi ou ailleurs. En espérant qu'au moins une autre maman soit intéressée.

◆ **L'association des lesbiennes aux femin'elles:** L'Association lesbienne vous invite à ses soirées le premier et le troisième mardis du mois, de 19h à 21h30 au CLSC situé au 411 Hotel Dieu à **Chicoutimi**. Ces rencontres ont comme but de briser l'isolement et s'adressent aux femmes lesbiennes qui désirent socialiser en compagnie d'autres femmes lesbiennes, afin de permettre un échange positif. Au plaisir de vous rencontrer! Informations: **418-550-2259**.

◆ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au **6032 St-Hubert (métro Beaubien)**. Téléphone **(514)277-7445**, télécopieur **(514)277-1689**

◆ Moi, **Nancy** 31 ans, ma conjointe **Chantal-Cindy**, 26 ans aimerions développer amitié avec des femmes lesbiennes ou couples dans les mêmes âges environs pour activités- discussions- partages d'expériences... Nous n'avons pas d'ordinateur et habitons loin de Montréal (**Terrebonne**), une 40aine de minutes. C'est difficile pour nous de se faire des amis où d'aller en ville souvent, nous aimerions communiquer par la poste ou par téléphone avec des gens qui sont dans la même situation que nous. **450-477-4505**.

♦ **OUTSPOKEN!** est un nouveau groupe qui a pour mission de créer un rendez-vous qui permettra à des lesbiennes de la région de Montréal de se réunir pour discuter d'affaires et de réseau sociale, aussi bien que des événements éducatifs et inspirants. Notre focus initial sera des réunions mensuelles autour d'un café, et une fois que l'adhésion augmentera, nous ajouterons des ateliers, des événements et plus. Visitez notre site Web pour obtenir plus d'information et joignez notre liste d'envoi, et soyez la première à découvrir quand notre première réunion café sera www.outspokenmtl.com <<http://www.outspokenmtl.com/>>

DIVERS :

♦ **Traductrices, rédactrices, etc.:** Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez-nous contacter : info@aml-lma.org

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075 rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13h00 à 20h00. (514) 528-8424.

♦ **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : **Rena Rubin, Foster Care Recruiter**, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena.rubin@ssss.gouv.qc.ca.

♦ **Le babillard** est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la nous en tout temps à info@aml-lma.org ou par la poste à AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.

♦ LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE. Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à l'AML. **J. Freed**, (514) 489-8633, www.ifreed.ca

♦ **Restoration des Meubles - Atelier Lise Kuhn**

Restoration artistique et traditionnel de meubles, finition à la main, dorure, cannage

514-807-2277

www.atelierlisekuhn.com

info@atelierlisekuhn.com